

DEMANDE DE DÉROGATION DE SECTEUR SCOLAIRE

Ecole maternelle et primaire

Note importante

- ★ Les parents ou tuteurs renseignent la demande et la remettent au directeur d'école de secteur.
- ★ Le directeur de l'école de secteur transmet la demande au maire de la commune de résidence pour AVIS.
- ★ Le maire de la commune de résidence transmet la demande au maire de la commune d'accueil pour DECISION
- ★ Le maire de la commune d'ACCUEIL notifie sa décision à la famille.

Monsieur, Madame
 agissant en qualité de père - mère - tuteur (rayer les mentions inutiles) Téléphone :
 domicilié (e).....

NOM et PRENOM de l'ÉLEVE :

né (e) leà.....Sexe : F M

Domicile au moment de la rentrée scolaire :

Ecole fréquentée actuellement :Classe suivie :

Ecole dans laquelle l'enfant devrait être scolarisé :

La famille sollicite une dérogation pour l'admission de l'enfant dans l'école ci-après :

Préciser le motif et joindre toutes les pièces justificatives nécessaires :

- un certificat de travail des 2 parents de moins de 3 mois
- une attestation sur l'honneur de la gardienne dûment remplie
 (sur le document ci-joint)


(voir verso)

MOTIF DE LA DEMANDE :

A....., le.....
signature des parents ou du tuteur

AVIS du maire de la commune de résidence :

Date, signature et cachet de la mairie

DÉCISION du maire de la commune d'accueil :

Date, signature et cachet de la mairie

Les informations recueillies sur ce formulaire sont enregistrées dans un fichier informatisé par le service scolaire de la Mairie de Cernay. Conformément à la loi «Informatique et Libertés» j'ai la possibilité d'exercer mon droit d'accès aux données et de les faire rectifier.

N.B. : La dérogation de secteur n'est accordée que sous réserve de places disponibles dans l'école demandée.

